

1. PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE P.L.U.

A. LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- Ua Désignation de zone
- Uaa Désignation de secteur de zone

B. LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A créer
- 1 Numéro de l'emplacement réservé

C. LES ESPACES BOISES CLASSES

- Espace Boisé Classé
- Espace Boisé Classé mis en oeuvre sur une profondeur de 2m de part et d'autre des berges de la Rigole de Widensolen

Commune de  
**URSCHENHEIM**

**plan local d'urbanisme  
(P.L.U.)**

5. Plan de zonage 1/5000e

P.L.U. approuvé par délibération du conseil municipal du 30 juin 2006

Le Maire  
Georges PONCELET

Bureaux d'études

Prospectives Urbaines  
2E Rue des Roses  
67600 Kintzheim

Trigone  
8 rue Ampfersbach  
68140 Stosswihr

